

19 janvier 2017 revue thématique DD	_____	2
19 janvier 2017 revue de presse	_____	6

24 heures

19 JAN. 2017

le fait du jour

Effet de serre la voiture au banc des accusés

l'essentiel ▶

Le diagnostic réalisé à partir de l'enquête sur les déplacements de 7 000 ménages de l'agglomération confirme l'impact de la voiture sur ces gaz contribuant au changement climatique.

Pour la première fois, une étude publiée par l'AUAT (agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire Toulouse aire urbaine) et le SMTC (syndicat mixte des transports en commun) Tisséo s'attache à l'impact des déplacements sur l'émission des gaz à effet de serre (GES) dans l'agglomération toulousaine.

Cette publication s'appuie sur l'exploitation de l'enquête ménages déplacements réalisée dans l'agglomération par le SMTC Tisséo en 2013. « Des données toulousaines modélisées par le labo du Cerema », indique Didier Treinsoutrot, directeur de l'antenne toulousaine du Cerema Sud-Ouest.

Il en ressort, selon l'AUAT, que « les émissions de GES, produites par les déplacements des habitants de la grande aggloméra-

tion toulousaine, un jour de semaine, sont particulièrement liées à l'usage de la voiture (88 %), aux déplacements des habitants de la proche périphérie (48 %), aux échanges avec l'extérieur du territoire (32 %) et aux trajets domicile travail (28 %) ».

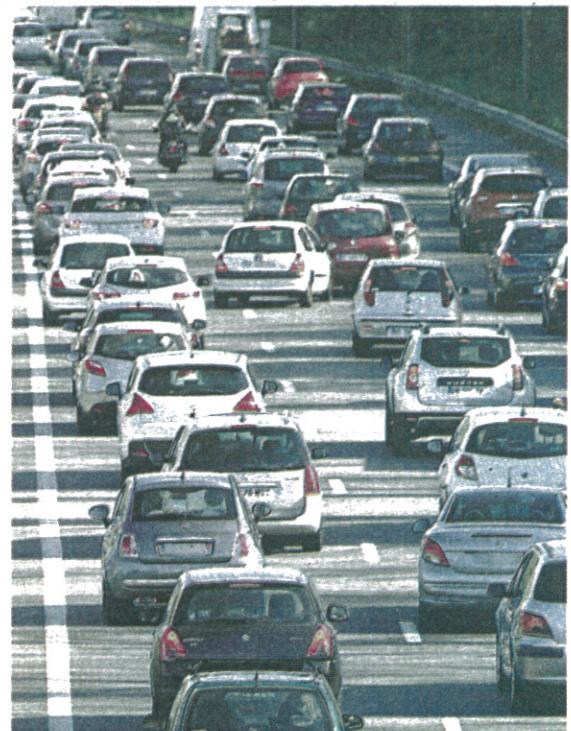
« Ce constat est d'autant plus accru dans l'agglomération toulousaine que le modèle urbain, très étalé et peu dense en périphérie, favorise un usage très important de la voiture », indique l'enquête.

L'étude précise que « la voiture émet quatre fois plus de GES que les transports en commun [...] métro et tramway ne générant pas d'émission directe » tandis qu'un « actif émet 14 fois plus de GES qu'un étudiant ou élève » : ces derniers utilisent marche, vélo ou transport en commun pour leurs déplacements, alors que les actifs utilisent le plus souvent la voiture pour se rendre au travail, mais aussi, parfois, dans le cadre de leur travail (plusieurs dé-

placements par jour). L'étude précise aussi que les « émissions individuelles augmentent lorsqu'on s'éloigne du centre de l'agglomération » : un habitant du centre-ville de Toulouse émet six fois moins de GES qu'un habitant du périurbain, « dont les déplacements sont plus longs et qui dispose d'une offre transport en commun bien plus réduite que dans la Ville rose », commente Frédéric Toupin, qui suit le dossier Mobilité à l'AUAT.

Si les déplacements (transport de voyageurs et de marchandises) sont à l'origine de la moitié des émissions de GES de Toulouse Métropole, nos maisons (22 % des émissions de GES), l'industrie (17 %) et le tertiaire (bureaux et services) (13 %) complètent le tableau. C'est bien sûr ici le chauffage des logements et bureaux la principale cause. L'agriculture (0,5 %) ou les déchets et eaux usées (2 %) sont très peu émetteurs dans la Métropole.

Philippe Emery



L'automobile reste reine, faute d'une offre transport assez développée en périphérie, dans une agglomération très étalée. / DDM archives

UNE PREMIÈRE SUR L'AGGLOMÉRATION

Le diagnostic énergie émissions des mobilités (DEEM), développé notamment par le Cerema, s'appuie sur la 5^e enquête ménages déplacements (EMD) réalisée dans l'agglomération par le SMTC Tisséo d'obre 2012 à avril 2013 auprès de 7 000 ménages dans un périmètre : tour de Toulouse comprenant 179 communes (la grande agglomération toulousaine). Ce diagnostic vise à estimer les consommations énergétiques, les émissions de polluants locaux, et les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des résidents, ce territoire. Les émissions sont calculées en s'appuyant sur le modèle européen Copert IV. L'outil « DEEM » vise à mieux connaître les conséquences environnementales de nos comportements de mobilité, d'améliorer les politiques de déplacements et d'aménagement du territoire. Il s'agit ici des premières exploitations DEEM réalisées sur le territoire toulousain, portant sur les émissions de GES (gaz à effet de serre) liées à la mobilité des habitants de la grande agglomération toulousaine, un jour de semaine. Les gaz à effet de serre participent au changement climatique : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O). Le CO₂ est le principal gaz issu des transports. Les émissions sont calculées en grammes tonnes équivalent CO₂.

repères

88 %

DES GAZ À EFFET DE SERRE

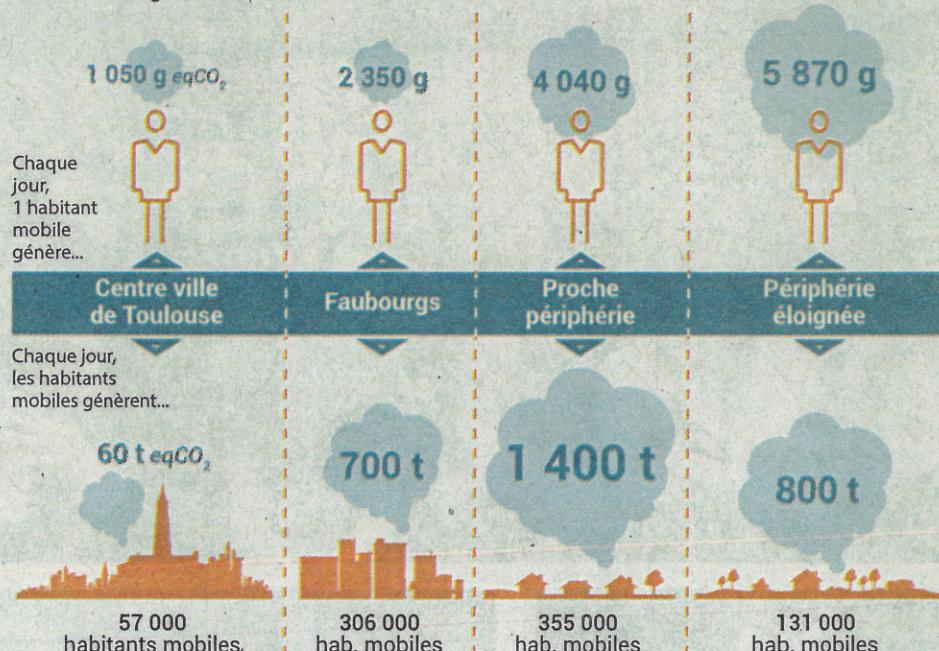
» produits par les déplacements sont liés à l'auto. La moitié des émissions de GES de Toulouse Métropole proviennent des déplacements, dont 88 % sont liés à l'usage de la voiture.

« La population de la périphérie fait un usage plus important de la voiture en raison de l'offre de transport collectif moins importante ».

Frédéric Toupin, AUAT.

Plus on habite loin du centre ville, plus on émet de gaz à effet de serre

Émissions de gaz à effet de serre selon le lieu de résidence



Source : Grande Agglomération Toulousaine - Enquête Ménages Déplacements 2013



HYPERLOOP, TRANSPORT PROPRE DU FUTUR ?

L'intérêt de ce type d'études est de proposer des améliorations des politiques de déplacements et d'aménagement du territoire. Le développement des transports en commun apparaît urgent, surtout pour desservir la proche périphérie et les zones d'emploi. La 3^e ligne de métro, dont le but affiché est de desservir les principales zones d'emploi de la Métropole et des communes périphériques majeures telles que Colomiers, Blagnac ou Labège, de même que le réseau de bus Linéo, destiné à mieux desservir des communes proches, sont un début de réponse. De même l'arrivée de la LGV (ligne à grande vitesse) à Toulouse peut contribuer à limiter les émissions de GES dues aux échanges avec l'extérieur du territoire, qui, on a l'a vu, représente près d'un tiers de l'ensemble des émissions produites par les déplace-

ments. L'encouragement à limiter l'usage de la voiture pour les trajets courts (moins de 3 km) et à privilégier marche et vélo est aussi privilégié, ou à favoriser covoiturage et autopartage, de même que la densification des zones desservies par les transports en commun et la mixité habitat/emplois/services (du logement et des services dans les zones d'emploi, ou de l'emploi et des services dans les zones d'habitat). Des solutions plus innovantes pourraient aussi voir le jour dans un avenir pas si lointain, autour du numérique, de la ville intelligente et des transports du futur. Ainsi, Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, Carole Delga, présidente de la région Occitanie, Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, Dirk Ahlborn et Bibop Gresta, cofondateurs et directeurs d'Hyperloop Transportation Technologies

(HTT), l'une des sociétés développant les projets de train magnétique (circulant sous basse pression dans des tubes surélevés) cher à Elon Musk (le patron de Tesla et initiateur du projet de train hyperrapide — plus de 1 100 km/h — entre San Francisco et Los Angeles), vont présenter, mardi prochain, un « projet majeur » dans le domaine des transports du futur. Mais chut, les promoteurs américains de ce projet mystérieux et leurs partenaires toulousains et occitans n'ont rien laissé filtrer. On peut toutefois imaginer qu'HTT fasse de la recherche et développement sur le territoire métropolitain et occitan, avec éventuellement des partenaires locaux. Cette société est impliquée dans le Quay Valley, projet californien de ville du futur utilisant le dispositif Hyperloop sur un circuit de 8 km.

19 JAN. 2017

interview

« ON N'EXCLUT PAS DE TESTER DES VÉHICULES AUTONOMES »

Pourquoi cette étude est-elle la première de ce type sur l'agglomération toulousaine ?

On a profité d'une nouvelle méthodologie développée par le Cerema, l'Ifsttar et l'Ademe, qui permet de mesurer la production de gaz à effet de serre (GES) à partir notamment des habitudes de déplacements révélés par la dernière enquête ménages.

En quoi ce diagnostic est-il utile à l'autorité organisatrice des transports de l'agglomération toulousaine ?

Pour le SMTT Tisséo, il est intéressant d'avoir ce type d'enquête qui permet d'actionner divers leviers afin de limiter l'impact environnemental des déplacements. Le premier levier est de développer l'offre de transport en commun pour qu'il y ait moins de personnes utilisant, seules à bord, la voiture pour aller au travail.

L'impact des déplacements domicile travail est, en effet, très fort, sur l'environnement et l'émission de GES ?

Oui, il faut mieux desservir les zones d'emploi, car une majorité des déplacements se fait aux heures de pointe, ce à quoi nous travaillons, avec le projet TAE (la 3^e ligne) et le plan Mobilités (bus Léon, téléphérique, plans de déplacement entreprises, covoiturage, autopartage...). Un deuxième levier est relatif à l'aménagement du territoire. On a démontré, par exemple à Grenoble, et cela marche aussi pour Toulouse, que plus un territoire est dense, moins on utilise la voiture au profit des modes doux (marche, vélo) et des transports en commun. Il faut donc densifier Toulouse et sa première couronne avec plus de mixité entre emploi, habitat et services. C'est ce qui se fait à Montaudran ou Labège Innopôle, par exemple, où on réintroduit logement (notamment étudiant) et commerces dans les zones d'activité.

La voiture est-elle décidément au banc des accusés ?

Non, nous ne sommes pas contre l'usage de la voiture mais nous désirons favoriser son usage partagé (covoiturage, autopartage, avec Citiz) et aussi trouver des plans de circulation qui raccourcissent les distances de déplacements et permettent d'éviter le périphérique, déjà saturé, et qui rallonge les déplacements.

Y aura-t-il des transports innovants dans un avenir proche ?

Ce que je peux vous dire, c'est qu'à travers le projet Mobilités, dans le volet innovation, nous ne nous interdisons pas de tester des véhicules de transport autonomes.

Propos recueillis par Philippe Emery



Christophe **Doucet**,
responsable du ser-
vice Urbanisme et mo-
bilités du SMTT Tis-
séo.

alimentaire

19 JAN. 2017

Taste, le site toulousain du producteur au consommateur



Thibaud Rascol et Lucas Bontempi, les concepteurs de Taste./DR

Le site internet Taste, jeune start-up toulousaine créée en avril 2015, se positionne sur le marché des « Amap virtuelles » comme un incontournable pour les consommateurs de bons goûts. Ceux du terroir. Lucas Bontempi et Thibaud Rascol, l'un de Toulouse, l'autre de Figeac, deux jeunes entrepreneurs qui mettent en relation les consommateurs et les producteurs, sur le principe du circuit court (sans intermédiaire), l'ont bien compris. Sur leur plateforme web (mangertaste.com), ils proposent de commander « simplement et rapidement », les commandes sont bloquées le lundi. Le temps que les pro-

ducteurs et artisans préparent les produits et les conditionnent sous vide. En moins d'une semaine, le panier est livré. « Au départ, on a commencé avec des réseaux toulousains et maintenant nous livrons aussi à Paris, île de France, Marseille et Montpellier », explique Lucas Bontempi. Taste veut répondre « à des problématiques bien actuelles. L'agriculture locale a plus que jamais besoin d'être soutenue. » La plupart des producteurs sont aveyronnais, mais on trouve aussi de la charcuterie du Cantal, des canards du Périgord et de la volaille « élevée en plein air et soignée aux huiles essentielles ».

19 JAN. 2017

SAINT-JEAN

Concert en forme de voyage franco-russe à Palumbo

Régulièrement, l'association culturelle Gabriel Faure ouvre sa scène aux jeunes artistes... Cette saison, l'association invite les étudiants de l'isdaT, l'institut supérieur des arts de Toulouse. Ce concert aura lieu jeudi 26 janvier, à 20 h 30, à l'Espace Palumbo.

Pour cette soirée, des musiciens, tous à l'aube d'une prometteuse carrière, proposeront un programme en forme de voyage franco-russe. Plusieurs formations de musique de chambre seront représentées : un duo chant-piano, un quintette vents et piano, un duo de harpes, puis un ensemble de percussions. La dernière pièce du programme, choisie par les musiciens, est du compositeur d'origine Toulousaine Philippe Hurel, fils d'Emile Hurel, fondateur et membre d'honneur de l'association. Les artistes sont Karina Kazanova (chant), Anne-Lise Pierre (piano), Maëlys de Ternay (flûte), Guillaume Morin (Clarinette), Thaïs Bordes (Basson), Benjamin Imbaud (Cor), Florence Clotis et Marion Co-



La pianiste Anne-Lise Pierre sera l'une des nombreux artistes de la soirée.

nan (harpes), Vincent Kau, Samuel Della Giustina, Tom Goe-mare, Clément Mélis, Mathieu Clément, Laurence Meisterlin, Florent Tisseyre (percussions). Au programme Serge Rachmaninov, mélodies, Rimsky-Korsakov Quintette pour vents et piano, Musique française transcrise pour harpes de Rameau, Couperin et Franck ; Philippe Hurel « Kits » pour ensemble de percussions.

Réservations au 07 68 53 48 58 ou sur www.gabrielfaure.festik.net. Tarif, 8 €, réduit 6 €, (groupes, demandeurs d'emploi, carte Saint-Jean Culture), adhérents à l'association, 4 €, gratuit pour les - de 18 ans et étudiants.

circulation

19 JAN. 2017

Péage autoroutier de L'Union : un pas vers une suppression ?

Faut-il voir dans la rencontre d'hier un pas vers la destruction du petit péage de L'Union ? Une chose est sûre, huit maires du collectif anti-péage (qui en compte quatorze) sont ressortis « confiants », en milieu d'après-midi, de leur rencontre avec le secrétaire général de la préfecture, Stéphane Daguin. Invités à exposer leur point de vue sur ce sujet sensible, notamment suite à la réponse du ministère des Transports qui ne leur « convenait pas », les élus ont estimé « positive » cette réunion qui est « une première » puisque, disent-ils, « jamais autant de maires n'ont été entendus ensemble sur ce sujet. On a vraiment l'impression d'avoir été écoutés... », a confié Marc Péré, maire de L'Union, à l'origine de ce combat lancé en 2003 et aujourd'hui porte-parole du



8 maires du collectif reçus hier en préfecture./Photo DDM, Thierry Bordas

groupe du collectif. Cette rencontre a notamment permis aux élus d'exposer des chiffres et notamment celui lié à la question du rachat de ce péage dont la concession va jusqu'en 2 036. « Nous avons présenté nos évaluations, des chiffres réalisés sur la base de la fré-

quentation mais également appuyés par ceux livrés par les ASF. Nous nous situons entre 14 et 16 millions d'euros, loin des 80 millions annoncés ». Marc Péré insiste : « Le secrétaire général s'est engagé à étudier cette question mais aussi à en aborder une autre

concernant la possibilité juridiquement, de séparer le dossier du petit péage de celui du grand sur l'autoroute d'Albi. Nous continuons de penser que tout peut se discuter. Mais aussi que donner un chiffre très haut signifierait que l'on veut tuer notre démarche... ».

« Entrave au développement »

Ces élus répètent que ce péage, « un des plus chers de France », est « une entrave au développement économique de toute une zone ». Pour eux « les populations et les villes tiendraient des gros avantages de ce rachat, notamment en termes d'accessibilité à la rocade et au métro Gramont. Sa destruction pourrait également relancer le débat de mise aux normes de la route de Lavaur, actuellement surchargée ».

E. Haillot

19 JAN. 2017

CESTELMAUROU

Irène Frachon samedi au Méliès

Irène Frachon sera, samedi soir, l'invitée du Méliès, à Castelmaurop, pour une soirée-débat après la projection du film « La Fille de Brest » prévue à 20 h 30... C'est elle qui a inspiré le film d'Emmanuelle Bercot. Pneumologue du CHU de Brest, Irène Frachon a dénoncé les effets néfastes, la dangerosité du Mediator, ce coupe-faim commercialisé par les laboratoires Servier. L'affaire avait alors été très médiatisée notamment grâce au député Gérard Bapt qui s'est investi sans relâche dans ce combat... L'élu s'est démené pour permettre la réalisation du film en organisant par exemple les scènes d'opérations des malades tournées au CHU de Brest. Son personnage figure également au générique du film et l'on entend sa voix lors d'une séquence...

Le Mediator est ce médicament jugé présumé responsable de la mort de 500 patients sur une période de 23 ans. Irène Frachon est également l'auteur d'un livre en 2010, intitulé « Mediator, 500 mg ». C'est précisément de ce livre dont le film s'inspire et autour duquel, aussi, s'articuleront les débats qui suivront la séance. Irène Frachon est déjà venue à Toulouse. En 2001, elle avait été l'invitée de la rédaction de La Dépêche du Midi en présence du député, au titre de président de la commission d'information sur le Mediator à l'Assemblée Nationale, et de Catherine Lemorton, actuelle présidente de la commission des Affaires Sociales à l'Assemblée.

Le cinéma le Méliès organise régulièrement des rencontres avec des personnalités ayant un rapport avec l'actualité cinématographique. Il a ainsi



Irène Frachon sera samedi soir au Méliès.

reçu toute l'équipe du film Le Gang des Antillais de Jean-Claude Barny. Le producteur Sébastien Onomo, la chef opératrice Claude Garnier puis le lendemain les deux réalisateurs du film Willy 1er, les jumeaux Boukherma. Un débat a également eu lieu dernièrement autour du film La Sociale. Il recevra prochainement le cinéaste toulousain Éric Cherrière auteur de Cruel un polar entièrement tourné dans la Ville rose. Une sélection de films sera par la suite proposée dans le cadre du festival Cinélatino.

E. H.

19 JAN. 2017

MONTASTRUC-LA CONSEILLÈRE

Salle des fêtes et salle omnisports terminées cette année

« Cette année verra se terminer la construction de la salle des fêtes et de la salle omnisports ». C'est certainement l'information la plus importante délivrée par le maire, Michel Anguille, lors de la présentation des vœux. Attendue depuis longtemps, devenue pour beaucoup nécessaire, cette salle d'une capacité de 450 places assises, pouvant recueillir toutes sortes de manifestations comme lotos, tournois de cartes, réceptions diverses et permettra à la salle Jacques-Brel de rester salle de spectacle. Dans son intervention, le maire a également évoqué les projets pour la commune : la nouvelle crèche dont l'étude s'achèvera pour un début des travaux rapidement, la construction d'une nouvelle station d'assainissement, l'aménagement de deux appartements au-dessus de l'ancien collège et la révision du PLU qui nécessitera plusieurs réunions publiques font partie



De nombreux élus ont assisté à la présentation des vœux.

des priorités de la municipalité.

Des postes de recharge pour véhicules électriques

Bonne nouvelle pour les propriétaires de voitures électriques : avec l'aide du syndicat d'électricité, la commune s'est dotée de deux postes de recharge, l'un opérationnel dans les jours qui suivent, le second

pour un accroissement de la demande. « Un geste utile pour l'environnement qui ne nous laisse pas indifférents », souligne le maire qui précise en outre que les gobelets jetables ont été remplacés par des gobelets réutilisables et recyclables, ce qui, toutes activités confondues, représente une économie de 10 000 gobelets jetables par

an...

C'est donc avec des gobelets réutilisables que s'est poursuivi le pot de l'amitié clôturant la présentation de vœux à laquelle ont assisté Gérard Bapt, député, Sabine Geil-Gomez et Didier Cujives, conseillers départementaux, Daniel Calas, président de la C3G et de nombreux élus.

19 JAN. 2017

Duo de choc

La fièvre monte autour des ratés de l'Agence du médicament

Le directeur général de l'ANSM, Dominique Martin, censé être autonome, est en fait sous tutelle ministérielle.



Garo Phanie/AFP



P. Pavani/AFP

Le député PS Gérard Bapt, siégeant au conseil de l'agence, en dénonce le manque de réactivité et de transparence.

Décidément, le poste de directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) n'est pas une sinécure. Alors que les crises sanitaires se succèdent – Dépakine, essai clinique mortel de Rennes, Uvestérol D-, son directeur général, Dominique Martin, essuie

un feu nourri de critiques, même en son sein. Cette semaine, le député PS Gérard Bapt, seul parlementaire à siéger au conseil, a appelé l'agence à suspendre la commercialisation de l'Uvestérol D, après le décès d'un nouveau-né, et s'est dit « sidéré par le manque de réactivité et de transparence » de l'ANSM. Entre le député de Haute-Garonne et

le patron de l'ANSM, les relations se sont dégradées l'été dernier, dans le contexte très sensible de l'affaire de la Dépakine, cet antiépileptique responsable de malformations et de troubles neurodéveloppementaux chez les enfants nés de mères traitées par ce médicament. « J'avais demandé une étude pharmaco-épidémiologique et l'ANSM devait me présenter les résultats en juillet, gronde le député. J'ai appris trois semaines plus tard, dans *Le Canard enchaîné*, que les résultats de cette étude seraient révélés à l'Apesac [l'association des victimes de cet anti-convulsif] sur une décision de la ministre. Très désagréable. »

Hémorragie de compétences

L'escarmouche traduit en fait un problème souligné par de nombreux observateurs : censée être indépendante de la tutelle politique du ministère de la Santé, l'ANSM n'a de facto aucune autonomie. Depuis deux ans, toutes les décisions importantes, comme la création du fonds Dépakine ou l'arrêt de la commercialisation de l'Uvestérol, ont été annoncées par la ministre Marisol Touraine. Médecin, énarque, ancien directeur de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam), Dominique Martin semble condamné au silence.

Plus foncièrement, les déclarations du député révèlent aussi le profond malaise qui règne dans cette agence, construite sur les ruines de l'Afs-saps, après le scandale du Mediator. Chichement dotée en moyens, fonctionnant en vase clos, elle connaît une véritable hémorragie de compétences. L'organisation mise en place par le prédécesseur de Dominique Martin serait en cause. D'ailleurs, Gérard Bapt ne doute pas des compétences de Dominique Martin. « Ce n'est pas un problème d'homme », estime-t-il, mais plutôt de fonctionnement. Il manquerait, estime le député, « un poste équivalent à celui d'un urgentiste, capable d'alerter le directeur général en cas de problème grave ». Pour un haut fonctionnaire proche du dossier, « diriger l'Agence du médicament, c'est faire partie des derniers parachutés de Diên Biên Phu ». Interrogé par *Challenges*, l'intéressé n'a pas souhaité s'exprimer. Delphine Déchaux